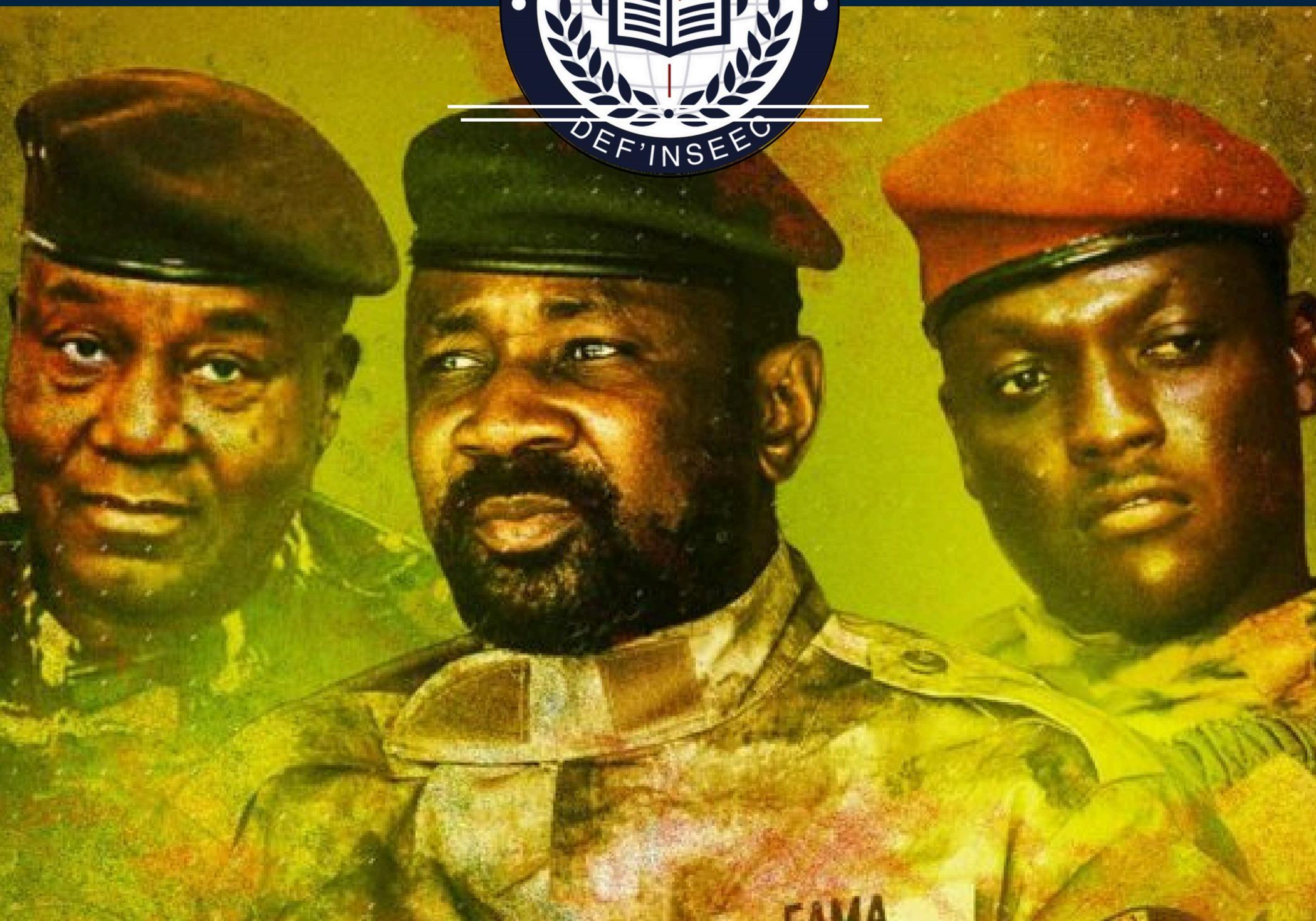


# L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL : NOUVELLE CHIMÈRE AUTOCRATIQUE OU VÉRITABLE OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ?

SARAH BOULLIGNY, MAXIME DUPINET ET ÉLORA HOUEL

3 MARS 2025



Crédit photo : Burkina Faso : Réunion des ministres de l'Alliance des Etats du Sahel, Karol Biedermann, Sahel Intelligence

# L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL : NOUVELLE CHIMÈRE AUTOCRATIQUE OU VÉRITABLE OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ?

## UN PASSÉ ET DES DÉFIS COMMUNS

Depuis leur indépendance dans les années 1960, les États du Sahel ont été confrontés à de nombreux défis géopolitiques, économiques et de bonne gouvernance, occasionnant coups d'États, tensions ethniques et insurrections armées.

Dès 1970, le Mali, le Niger et le Burkina Faso font preuve d'une volonté de mutualiser leurs efforts en fondant l'Autorité de Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma le 3 décembre 1970 à Ouagadougou. Cette alliance doit favoriser le développement économique en passant notamment par l'exploitation des ressources minières et énergétiques avant d'être transformé en 2011 en un espace économique commun. Cependant, l'instabilité chronique de la sous-région se voit bouleversée par une nouvelle menace sécuritaire : les groupes armés terroristes.

En effet, au début des années 2010, la menace terroriste s'est intensifiée avec l'émergence de groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique. En parallèle, la chute du leader libyen Mouammar Kadhafi en 2011 a entraîné une prolifération d'armes et de combattants dans tout le Sahel, renforçant d'autant plus l'activité des groupes djihadistes présents dans la sous-région du Liptako-Gourma. Les forces armées nationales souvent sous-équipées et mal financées n'ont pas réussi à contenir cette menace.



Combattants djihadistes en mai 2012 près de Tombouctou (Mali) (STR/AP/SIPA / AP)

En 2014, le G5 Sahel est créé et regroupe la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, avec une importante contribution extérieure apportée par la France. Son objectif était de coordonner les efforts de lutte contre le terrorisme et de favoriser le développement. Toutefois, le manque de moyens financiers, la dépendance vis-à-vis des partenaires internationaux et les tensions internes ont fortement limité son efficacité et remis en cause sa crédibilité.

Aussi, après avoir été l'auteur d'un deuxième coup d'État consécutif en deux ans, le colonel Goïta décide de retirer son pays de la coalition du G5 Sahel en 2022, critiquant son inefficacité et invoquant une marginalisation du Mali au sein de l'organisation. Ce départ accélère celui de ses voisins nigériens et burkinabè. Il renforce également la volonté de ces trois pays de créer une alliance plus autonome et centrée sur leurs propres intérêts, tout en s'éloignant de la CEDEAO, trop influencée par ses partenaires occidentaux selon eux. C'est ainsi que le 16 septembre 2023, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ratifient la Charte du Liptako- Gourma portant création de l'Alliance des États du Sahel, avec pour ambition de renforcer la coopération militaire, assurer la souveraineté de ses membres mais aussi réduire leur dépendance vis-à-vis de certaines puissances étrangères comme la France.

## UNE QUÊTE DE NOUVEAUX PARTENARIAT STRATÉGIQUES

La France avait en effet conservé une certaine proximité avec les États africains de son ancien empire colonial, notamment au travers d'une importante coopération militaire et plusieurs bases implantées dans la région. Concomitamment à la création du G5 Sahel, la France avait déclenché l'opération Barkhane afin d'endiguer la menace terroriste. Néanmoins, face à la hausse du sentiment de rejet à son égard et aux différents coups d'États successifs, elle décide de ne pas reconnaître les gouvernements de transition au Mali, Burkina Faso puis au Niger. Ces derniers décident alors de rompre totalement les relations diplomatiques et militaires qu'ils entretenaient avec la France.

Profitant de ce sentiment de rejet, plusieurs puissances étrangères et compétiteurs de la France ont renforcé leur entrisme au sein de cette zone géostratégique, n'utilisant cependant pas les mêmes moyens pour parvenir à leur fin.

La Russie, d'abord, a intensifié sa présence en Afrique francophone via une stratégie mêlant acteurs gouvernementaux et entités privées, avec un recours quasi-systématique au groupe Wagner par exemple. Elle a également exploité le sentiment-anticolonial en multipliant les opérations de désinformation pour étendre son influence. Son discours et son positionnement anti-occidental a rapidement séduit les États de l'AES, marginalisés et sous sanctions économiques de leurs pairs au sein de l'Union africaine et sur la scène internationale.



Ce partenariat alternatif avec le Mali, le Burkina Faso et le Niger se base sur une réciprocité simpliste : protection des élites et soutien des gouvernements de transition en échange d'un accès aux différentes ressources naturelles dont disposent ces pays.

La Chine quant à elle s'est plutôt tournée vers une coopération diplomatico-économique en accordant différents prêts en échange d'un contrôle quasi-total de certaines infrastructures stratégiques tels que des ports et/ou des réseaux routiers et ferroviaires. Dans une approche plus pragmatique que celle adoptée par la Russie, la Chine s'est présentée comme une alternative au modèle de coopération français sans chercher à le confronter, mais plutôt à le remplacer dans les secteurs que celui-ci avait délaissé.

## PLUSIEURS LEVIERS POUR UNE AUTONOMIE ACCRUE

Dans cette logique de rupture, les États de l'AES ont cherché des leviers pour essayer de se présenter comme un véritable contre-modèle régional. Ils ont dans un premier temps fait part de leur volonté de se retirer de la CEDEAO avant d'annoncer la création d'un futur passeport commun, censé faciliter les déplacements intra-communautaires au sein de cette alliance nouvellement créée. Présenté par Assimi Goïta lors d'un discours en direct sur les chaînes de télévision publiques des trois pays, le passeport commun est entré en vigueur dès leur retrait définitif de la CEDEAO, le 29 janvier 2025. D'après les autorités, ce document officiel doit favoriser une meilleure intégration au sein de la sous-région tout en facilitant les différents échanges commerciaux, culturels et humains. Néanmoins, les anciens passeports de la CEDEAO encore en circulation resteront valables jusqu'à leur expiration, au même titre que les ressortissants des pays limitrophes et titulaires de document ne devraient pas se voir interdire d'accès.



Réunion des différentes autorités militaires des États membres de l'Aes, 6 mars 2024, Niamey

Dans le prolongement de cette quête d'identité et d'autonomie, les pays de l'AES ont également annoncé en mars 2024 la création d'une force armée conjointe. Cela dans l'optique de lutter contre la menace terroriste et de sécuriser leurs frontières. En effet, depuis la fin de l'opération française Barkhane en 2022, ces derniers ne cessent d'étendre leur zone d'influence. Les actes de prédatons des groupes armés terroristes comme le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) ou encore l'État Islamique dans le Grand Sahara (EIGS) commencent en effet à s'étendre à toute l'Afrique de l'Ouest, touchant des pays comme le Bénin ou le Togo jusque-là encore épargnés. Cette force conjointe des armées de l'AES sera dotée de 5000 hommes et de moyens aériens, terrestres et de renseignements, selon le général Salifou Mody ministre nigérien de la défense. Elle bénéficiera de formations conjointes ainsi que d'une standardisation des équipements militaires et devrait être opérationnelle dans les semaines à venir.

# L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL : NOUVELLE CHIMÈRE AUTOCRATIQUE OU VÉRITABLE OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Ayant bien pris conscience que la seule lutte contre la menace terroriste ne pourrait suffire à dynamiser la sous-région, l'AES a décidé de dépasser l'accord de défense mutuelle ayant fondé l'alliance en 2023, afin de prendre en compte les composantes politico-économiques. Aussi, le Mali, le Niger et le Burkina ont ratifié le 6 juillet 2024 un traité portant création d'une Confédération des États du Sahel.

On constate dès lors une véritable volonté de diversification économique au travers du développement de l'agriculture et des industries, cela afin de réduire la dépendance aux seules exportations de matières premières brutes. La mise en place de nouvelles politiques économiques visant à renforcer l'intégration régionale est également à l'ordre du jour, avec des initiatives comme la création d'un marché commun et d'une monnaie unique propre à la confédération.

Les trois pays souhaitent également renforcer les interconnexions déjà existantes en favorisant les échanges éducatifs et culturels avec notamment l'instauration de programmes d'alphabétisation visant prioritairement les jeunes, afin de leur offrir une alternative à l'émigration et aux groupes armés.

## UNE CONFÉDÉRATION FACE À DE NOMBREUX DÉFIS

Les régimes de transition en place au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont été instaurés avec l'objectif initial d'assurer un retour à l'ordre constitutionnel. Pourtant, au-delà de la simple gestion de l'urgence, ces gouvernements prennent des décisions structurantes qui dépassent largement leur mandat provisoire, posant ainsi la question de leur légitimité à long terme. Car, en adoptant une approche plus autonome et en diversifiant ses alliances, l'AES entend redéfinir les équilibres sécuritaires et économiques au Sahel.

Désormais, le succès de cette confédération dépendra de sa capacité à structurer efficacement sa coopération militaire, à mobiliser des ressources financières et à assurer une intégration économique durable. L'AES devra également relever le défi de la reconnaissance internationale et du dialogue avec les organisations régionales, notamment la CEDEAO et l'Union africaine. Si elle parvient à consolider ses bases, l'Alliance des États du Sahel pourrait s'imposer comme un modèle inédit d'autonomie stratégique en Afrique de l'Ouest, ouvrant la voie à une nouvelle ère de souveraineté et de stabilité pour la région.

Soixante ans après les indépendances, l'AES se retrouve dans une situation paradoxale : elle entend rompre avec les schémas hérités de la colonisation tout en reproduisant, sous une autre forme, certaines dynamiques de dépendance. Aussi, sans une intégration politique et économique effective, cette alliance risque de ne devenir qu'une structure de plus dans le paysage institutionnel africain, incapable de surmonter les problèmes structurels qui freinent le développement de la région.

# TITRE

## Sources :

- DANIEL Serge : "Le Mali, le Niger et le Burkina Faso s'apprêtent à lancer un passeport «Alliance des Etats du Sahel»", RFI, 24 janvier 2025.
- DEGBETCHI Mensah : "l'AES crée une force « unifiée » de 5000 soldats contre le terrorisme", Afrique-sur7, 22 janvier 2025.
- NYEMB Tchébi, "Quelles sont les vulnérabilités de la Confédération des Etats du Sahel ?", Initiative pour la Paix et la Sécurité en Afrique, septembre 2024.
- GLEZ Damien : « La force unifiée de l'AES, un G3 Sahel « défrancisé », Jeune Afrique, 22 janvier 2025.
- RENOULT Judith : « Afrique de l'Ouest : AES et CEDEAO, à chacun son somme », Le Monde, 6 juillet 2024.
- JEANNIN Marine : « Rupture entre l'AES et la CEDEAO : un départ en forme de faux-semblant », Le Monde, 17 décembre 2024.
- BOUQUET Christian : « L'Alliance des États du Sahel : un projet confédéraliste en questions », The Conversation, 29 février 2024.



**SUIVEZ DEF'INSEEC SUR**

